

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER	
Certificat médical original de moins de 2 ans	Certificat médical, tel que défini au II de l'article R. 221-11 du code de la route
Copie recto verso du permis de conduire B en cours de validité et en bon état	Photocopie recto/verso du permis de conduire de la catégorie B, hors période probatoire. Les permis de conduire européens sont valables pendant toute la durée de leur validité sur le territoire français. Néanmoins, un candidat titulaire d'un permis de conduire européen doit impérativement faire changer son permis de conduire pour un permis à points français auprès de la préfecture de son département de domiciliation. Les étudiants étrangers qui ne peuvent réglementairement changer leur permis ne peuvent s'inscrire à l'examen de conducteur de taxi ou de VTC.
Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité	<b>Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport</b>  Photocopie de la CNI ou du passeport en cours de validité. Les documents doivent être transmis recto-verso. Cette mesure s'applique également au ressortissant d'un état membre de l'UE, qui peut présenter une copie de la CNI ou du passeport en cours de validité de son pays.
Copie du titre de séjour autorisant une activité professionnelle en France	<b>Titres de séjour</b>  Les personnes non ressortissantes d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, doivent avoir un titre de séjour les autorisant à exercer une activité professionnelle en France. Est admis un titre de séjour temporaire valable un an pour vie privée et familiale autorisant à travailler en France, ou à travailler en qualité de salarié.
Justificatif de domicile de moins de 3 mois	<b>Vous avez un justificatif de domicile à votre nom</b>  Il doit comporter votre nom et votre prénom et doit être daté de moins de trois mois. Il peut s'agir d'un des documents suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile),</li> <li>• avis d'imposition ou certificat de non imposition,</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement,</li> <li>• titre de propriété ou quittance de loyer.</li> </ul> <p>La copie d'une facture électronique est acceptée.</p> <p><b>Vous habitez chez un proche (parent, ami...)</b></p> <p>Il faut présenter les trois documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge,</li> <li>• Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de trois mois,</li> <li>• Justificatif de domicile récent (moins de trois mois) au nom de l'hébergeant</li> </ul>
1 photo d'identité récente	Image au format JPEG, couleur ou noir et blanc, d'une résolution minimale de 300dpi.
Signature	Scan de votre signature
Justificatifs obtention UV CCPCT	